



CLASSIQUES
GARNIER

TÉTEL (Marcel), « Avant-propos », in TÉTEL (Marcel) (dir.), *Étienne de la Boétie Sage révolutionnaire et poète périgourdin*, p. 7-12

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5751-7.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5751-7.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2004. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

Le colloque s'est penché non seulement sur le politicien révolutionnaire, l'auteur de la *Servitude volontaire*, mais tout autant sur le poète et le poéticien ainsi que sur le traducteur d'ouvrages de Plutarque, Virgile et de l'Arioste, exercices qui ont formé la pensée de La Boétie et ont influé éventuellement, malgré sa mort prématurée, sur ses rapports avec Montaigne. Dans sa traduction de l'*Erotikos*, La Boétie fait parler à Xénophon le langage de la France du XVI^e siècle et se sert de vieux mots français tout en francisant des mots grecs. Par ailleurs, il fournit une cohérence aux textes qu'il choisit autour de la douceur du foyer conjugal et du saint nœud du mariage. Or, la désinvolture apparente de Montaigne à l'égard de ces traductions s'inscrit plutôt dans la *sprezzatura* habituelle de l'essayiste. On sait d'ailleurs que ces traductions étaient destinées à Marguerite de Carle, son épouse, mais que Montaigne les dédia ensuite à sa propre épouse (Magnien). Pour sa part, La Boétie a sous les yeux la traduction latine par Jacques-Louis Strébée de l'*Economicus* de Xénophon (1544). Montaigne supervise cette traduction, la divise en vingt-six chapitres. En fin de compte cette traduction deviendra le cinquième livre des *Mémoires* de Simon Goulart et acquerra au début du XVII^e siècle par le biais d'une allégorie politique la renommée d'un texte subversif (O'Brien). L'ultime traduction de La Boétie sera de l'italien au français notamment le XXXII^e chant du *Roland Furieux* de l'Arioste où Bradamante se lamente d'être délaissée de Ruggiero. De nouveau, cette traduction est dédiée à l'épouse Marguerite de Carle qui, ne sachant pas la langue italienne, pourra ainsi apprécier cet illustre ouvrage du Ferrarais. Ce choix se veut également un moyen d'exhiber auprès de son épouse future des sentiments de tendresse. De même, La Boétie s'inscrit dans la fascination dont jouissait le *Roland Furieux* et que manifestent à l'époque diverses traductions revendiquant ainsi le plaisir du texte et de l'imagination (Preda).

Malgré la mauvaise réputation que lui accordèrent Nageon, Sainte-Beuve (« mignardise du langage ») et Montaigne lui-même (« pas assez limez »), les *Vers françois* de La Boétie dédiés à son épouse se fondent sur des techniques structurelles, phonétiques et sémantiques et témoignent d'une préoccupation de protocoles circulaires, clausulaires et phonétiques révélant un souci d'organisation textuelle. Ces qualités se remarqueraient

surtout dans les vingt-neuf sonnets qui se prêtent plus aisément à ce genre d'analyse. D'ailleurs six de ces sonnets se retrouvent remaniés en 1573 dans les *Œuvres diverses* de Baïf (Quainton). En effet, ces vingt-cinq sonnets figurent des topoi de la poésie amoureuse aboutissant en somme à un roman « Marguerite de Carle », et il serait plausible de se demander si ces poèmes représentent une fiction poétique ou un amour vécu. Cette ambiguïté rejoindrait son analogue dans les rapports admiratifs de Montaigne/La Boétie y compris l'éventuel exclusion de ces sonnets de l'édition des *Essais* de l'exemplaire de Bordeaux si bien que la présence de La Boétie chez Montaigne n'en resterait pas moins fantasmagorique (Charpentier). Dans le domaine de la poésie La Boétie s'est essayé magistralement aux *Silves*, poèmes latins que Montaigne a publiés et édités en 1571 sous le titre de *Poemata* dans le corpus des œuvres de son ami dédiées à Michel de l'Hospital. Ces textes sont des poèmes de circonstance, adressés à des personnes, en guise de délassement et remontent à un genre cultivé par Catulle, Horace, Stace et Cicéron. La Boétie y exhorte, entre autre, l'amour conjugal et y inscrit une démarche initiatique vers la sagesse et la vertu. Il faut aussi noter que le poème le plus long de ce recueil s'adresse « Ad Michaël Montanum » (Hallyn Galand).

En fait, La Boétie est l'Ursprung, la source sinon la voix créatrice des *Essais* à commencer évidemment par la lettre de Montaigne à son père décrivant la mort de son ami, tout comme les *Essais* sont la lettre, la voix provenant de son ami. Il s'instaure par conséquent un dialogue sinon un dialogisme complémentaire entre ces voix, si bien que les *Essais* se veulent la poétisation, la multiplicité de la Voix à laquelle contribue tout autant celle du lecteur (Dotoli).

Si La Boétie se veut poète, il est tout autant poéticien. Dans une certaine mesure cette activité s'avère un passetemps et un exemple d'invention. On remarque que ses « vers français » sont froids bien que les adjectifs mêmes de ces textes se révèlent synergiques et érotiques, voire gaillards, « follastres » et à la fois philosophiques. Par ailleurs, La Boétie et Baïf se concurrencent et s'exploitent si on tient compte du fait que celui-ci insère dans son recueil des sonnets de celui-là (Huchon). Dans la *Servitude volontaire* on note par contre une poétique d'exempla. L'exemple à l'antique passe du particulier au particulier par la médiation du général tandis que l'idée de naturel organise en un raisonnement les arguments et les exemples. L'Histoire, elle, reste maîtresse de vie en fournissant des exemples judiciaires et délibératifs utiles pour l'avenir. La Boétie parlementaire dénonce ainsi l'entourage arbitraire du roi et se

construit un roi idéal, ce qui lui permet de contourner le roi actuel. En fin de compte les exempla sont chargés d'éclairer la conscience des responsables politiques (Demerson).

Une autre poétique se dégage non seulement de la *Servitude volontaire* mais des surgissements inattendus de La Boétie à travers l'œuvre montaignienne, notamment l'art du trait d'esprit, de la pointe, du paradoxe, et de la surprise, tel le surgissement de La Boétie lors du séjour de Montaigne aux bains de Lucques quand l'eau ferreuse, rougissante, fait remonter le souvenir et le spectre de l'ami sarladais et mène à des associations au sang, au feu, et au jaillissement du sang de Marie de Gournay lorsqu'elle se poignarde (de Courcelles). En outre, la *Servitude volontaire* peut facilement se situer sous les signes de l'oxymore, du paradoxe, et du monstrueux. En effet, La Boétie procède par l'emploi de conjectures résultant en une perplexité ; il oppose nature à contrenature, le je au nous, le je (le tyran) au nous (le peuple) ; il accouple servitude à volonté ; il subvertit son discours par sa superfluité ; la notion de culture produit une autre nature ; la notion de liberté ne se veut plus naturelle ; il en émerge donc une offense monstrueuse à raison et nature, voire un tyran féminisé. Enfin, tôt ou tard, un manque de mémoire fait retomber le peuple dans la tyrannie bien qu'un désir de liberté ait aussi généré un texte monstrueux (Regosin). Suivant le désir du lecteur, une poétique de réification s'avère tout à fait plausible. Le portrait de La Boétie réalisé par Montaigne dans les *Essais* résulte d'un dialogue imaginaire dans le sens où ce portrait se conforme à l'idée et à l'image de Montaigne lui-même. Aussi la réhabilitation d'un La Boétie conservateur et non pas révolutionnaire se veut une projection de Montaigne lui-même qui ne manque pas de cultiver l'art de la controverse. Même si La Boétie cherche à se protéger derrière l'Antiquité et évite la France contemporaine, le lecteur ne manque pas de faire cette analogie. Aussi Montaigne protège-t-il La Boétie et soi-même (Gray).

Dans le domaine du théoricien politique la *Servitude volontaire* ou le *Contr'un* deviennent les porte-parole d'une pensée antimonarchique et révolutionnaire renforcée au besoin par des éditeurs huguenots tel, au XVIII^e siècle, Pierre Coste, éditeur des *Essais*, qui n'hésite pas à y inclure la *Servitude volontaire* interprété par rapport à la littérature contemporaine, notamment Montesquieu et Rousseau ou plus tard, au cours de ce même siècle des Lumières, l'édition du *Discours de Marius* par la vicomte de Dampmartin, contenant également la *Servitude volontaire* qui devient ainsi un pamphlet contre un roi despote. Ou encore, le discours abolitionniste de la *Société des Amis des Noirs* de l'abbé Grégoire se trouverait

tout aussi bien lié au discours de La Boétie (Moureau). En outre, il est également possible de choisir de lire la *Servitude volontaire* sous un jour platonicien. Considéré ainsi, la tyrannie constitue une utilisation perverse du désir fusionnel (à la manière dont Platon parle de l'amour comme résultat d'une scission originelle de l'androgynie), et la perversion consiste à utiliser le désir unitaire né d'une scission pour faire de cette moitié un être complet, mais un rien fondu dans le tout, à la fois paradoxale et idéal (Dubois). Par ailleurs une étude approfondie de plusieurs manuscrits à partir de la *Servitude volontaire* jusqu'à sa manifestation dénaturée dans les *Mémoires de l'Etat sous Charles Neuvième* – où s'y remarquent diverses manifestations linguistiques – fait ressortir une démarche sociologique politique de plus en plus évidente (Gontarbert).

Dans le contexte de la paternité de certains ouvrages à cette époque il faudrait tenir compte que outre la *Servitude volontaire*, le *Mémoire touchant l'Edit de janvier 1562* serait également de La Boétie bien que Montaigne l'exclut par prudence. Quant à la *Servitude volontaire*, elle s'inscrit dans le démonstratif, dans un mode satirique tandis que le *Mémoire* poursuit un mode délibératif dont le but est de trouver des remèdes aux « troubles ». Dans ce traité, La Boétie se révèle un catholique gallican et ne veut préserver qu'une religion à condition qu'elle soit réformée ; dans ce sens il rappelle l'Évangélisme de Rabelais et Marguerite de Navarre. On remarque en effet dans ce *Mémoire* une tendance subversive résultant d'une cohérence idéologique engagée d'une part et une critique sans concession de la religion catholique, d'autre part (Mathieu-Castellani).

Par ailleurs, dans le *Contr'un*, selon une perspective sémiotique, on décèle un système de valeurs, une circulation de valeurs naturelles où le renoncement de l'un vise la compensation de l'autre. La vraie culture selon La Boétie serait celle du don généreux, de la défense de la liberté et du droit naturel. Par contre, l'antinomie de l'un et du multiple augmente l'arbitraire de la tyrannie, mais dans la deuxième partie de l'ouvrage se dégage une structure pyramidale du régime tyrannique. En conséquence, l'hégémonie de la trace culturelle l'emporte sur la liberté, la raison, l'obéissance aux parents. En somme, le *Contr'un* veut viser le futur : aussi est-il délibératif en donnant une définition normative du faire (Chaker). Dans une grande mesure un certain vide se profile entre les faits documentés ou historiques et la manière dont ils sont représentés à partir, par exemple, de la lettre que Montaigne adresse à son père décrivant la mort de La Boétie où l'essayiste ne prétend qu'exercer la fonction de rapporteur. On y remarque par conséquent un mutisme relatif de celui-ci

par rapport à la loquacité exubérante du mourant et par ce biais on note de même la domination du parlementaire sur l'essayiste. Mais celui-ci se rachètera, rompra son rôle subalterne, en faisant une place à son ami, en reconstituant une mise en scène de cette mort, lèguant ainsi à la postérité cette trace épistolaire (Desan).

A propos de l'opinion de la postérité vis-à-vis de La Boétie au cours du seizième siècle et même au dix-septième siècle, elle fut pour la plupart élogieuse à commencer par des pièces en vers de Baïf, Pierre de Brach, des parlementaires de Bordeaux (Arnaud de Ferron, Maurice Marcis et Gabriel de Garbe, entre autres) et une lettre de Jacopo Corbinelli précepteur florentin du duc d'Alençon, de De Thou, Scaliger, de Scévole de Sainte-Marthe (dont le texte fut traduit par Guillaume Colletet), de François Le Poulchre et de Moréri qui le réhabilita face à ses détracteurs. Par contre, La Croix du Maine, lui, porte un jugement très sévère, de même Tallemant des Réaux et Agrippa d'Aubigné. Par ailleurs, Richelieu ne manque pas de lire le Sarladais (Clerici-Balmas).

L'archéologie des vingt-neuf sonnets de La Boétie font surface par le biais d'un nommé Cyprien de Poyferré, un officier de la cour d'Henri de Navarre. Or, c'est à ce personnage que La Boétie avait dû remettre ce cahier de sonnets. Dans ce cadre le sieur de Poyferré n'était qu'un transmetteur, le facteur de ces textes. En effet, il devait les remettre, car ils s'adressaient, à une personne de l'entourage du futur Henri IV, notamment la comtesse de Grammont/Guiche, la grande Corisande, favorite du roi de Navarre. Mais Montaigne héritier de la bibliothèque et des papiers de La Boétie se vit tout à coup possesseur de ces textes qui ne réussirent vraiment pas à se faire une place dans les *Essais*. La figure de la destinataire originelle devait sans doute avoir agi sur les péripéties de leur destinataire aléatoire (Balsamo).

Les entrelacements familiaux des La Boétie/Montaigne continuent à susciter très magistralement l'intérêt qu'ils méritent, en tentant de répondre à des questions des plus pertinentes qui explorent des trous qu'on s'efforce de boucher et surtout à remettre en question le domaine des héritages et successions de biens. Par exemple, il n'y a aucune preuve que Montaigne hérita de tous les papiers du défunt. En outre, malgré les affirmations de Montaigne, La Boétie en effet légua des livres à Montaigne mais certainement pas toute sa bibliothèque. Au sein de la famille de Montaigne, par l'intermédiaire de la parole de La Boétie, Montaigne admoneste son frère Thomas de revenir à l'église catholique à moins qu'il ne veuille, à cause de ses tendances « hérétiques », subir des rétorsions familiales en matière d'héritage. Ce frère a d'ailleurs épousé Marguerite

de Carle, veuve de La Boétie. Les deux fils de ce mariage deviennent les héritiers directs du château de Montaigne puisque l'essayiste n'a pas d'héritiers mâles. Mais ces deux neveux peuvent éventuellement devenir des héritiers. Or, la fille Eléonor, elle, ne figure pas en première ligne. Par conséquent cette complicité et conflit d'héritages doivent certainement voiler un mystère familial de rancunes anciennes cachées et obstinées. De plus, parmi les papiers de La Boétie que Montaigne avait hérités se trouvait-il un « inédit » que l'essayiste ne mentionne pas mais qui figure paradoxalement dans une bibliographie du dix-huitième siècle : *Description du solitaire et sauvage pays du Médoc par feu de La Boétie, conseiller en la Cour du Parlement de Bordeaux*, Bordeaux, S. Millanges, 1593. Cet ouvrage chorographe se retrouve parfois sous le titre *Historiale Description*. Montaigne aurait-il voulu enfreindre la parution de ce texte faisant l'éloge du Médoc contrée où réside son frère Thomas. Une autre figure inattendue de Montaigne se dégagerait alors des vicissitudes de cet ouvrage vraisemblablement avorté (Simonin).

En fait, le Parlement de Bordeaux s'avère le lieu, le chassé-croisé de deux destinées où La Boétie et Montaigne momentanément se rapprochent, le Sarladais par la grande porte et le Périgourdin « sur la pointe des pieds ». Même si ce Parlement devient un syndicat ultra catholique, La Boétie y œuvre pour une politique de modération et de concorde religieuse sous l'égide de Michel de l'Hospital, tout comme Montaigne plus tard se servira de sa mairie et de son statut politique pour mener à bien l'avènement au trône du futur Henri IV. De plus, le climat intellectuel et littéraire du Parlement de Bordeaux, dont La Boétie est président, contribua certainement à la naissance de la *Servitude volontaire* (Cocula).

Il n'est guère étonnant que La Boétie et Montaigne restent inextricablement liés l'un à l'autre bien qu'ils se montrent tout autant indépendants l'un de l'autre ne serait-ce que par leurs productions textuelles. La Boétie donna vie à Montaigne tout comme Montaigne se montre obsédé par La Boétie – et à juste titre. Nous savons, mais certainement pas tout, ce qu'ils ont écrit l'un de l'autre ; il aurait été utile de prendre connaissance de ce qu'ils se sont dit de vive voix, car la postérité en les analysant ne fait que les redire en façon d'immortalité.

Marcel TETEL